



Publié le 28 mars 2025

Délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 3

Votants : 18

Date de Convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2025

Envoi documents budgétaires : 12 mars 2025

Envoi ordre du jour complémentaire : 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Aymeric GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusés : Etienne DUVAL (pouvoir donné à Sandra LEZIN), Albane GENIN (pouvoir donné à Isabelle BONNET), Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Karine LORENZO.

2025-13 Délibération relative au vote du budget primitif 2025

Rapporteur : Diogène BATALLA

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025.

Elvine LEON explique que la DETR est gelée et que la DSIL diminue fortement. Elle souhaite savoir si les dotations de l'état au chapitre 74 diminuent.

Diogène BATALLA précise que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) ont beaucoup diminué. 135 k€ étaient prévu au BP 2024, la commune a perçu uniquement 87 k€. Ce montant a été revu à la baisse au BP 2025.

Il ajoute que la DETR et la DSIL sont des subventions liées à des projets en investissement, donc indépendantes du budget de fonctionnement.

Elvine LEON souhaiterait un tableau détaillant le Plan Pluri Annuel des Investissements (PPI).

Diogène BATALLA rappelle qu'un PPI s'élabore en début de mandat. Cela ne semble donc pas pertinent de travailler sur un tel sujet alors que l'échéance des élections municipales est prévue en mars 2026.

Elvine LEON précise son questionnement et souhaite un bilan de l'état du PPI réalisé en 2020, à date de 2025.

Diogène BATALLA explique qu'un bilan du mandat sera effectué en 2026.

Il ajoute que l'état de la trésorerie est actuellement de 2,3 millions d'euros.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la présentation faite par Diogène BATALLA relative au budget primitif 2025 qui a détaillé les sommes inscrites aux différents chapitres, en section d'investissement et de fonctionnement et qui aboutit à l'équilibre budgétaire présenté dans le tableau ci-après :

	<i>fonctionnement</i>	<i>investissement</i>
Dépenses	2 549 649,83 €	3 202 369,83 €
Recettes	2 549 649,83 €	3 202 369,83 €

Il est possible d'effectuer des virements de crédits entre chapitre en fonctionnement, à l'exception du chapitre 012, pour lequel une décision modificative est impérative en cas de virements de crédits nécessaire. Il est proposé de plafonner ces virements de crédits au maximum, soit à 7,5 % du montant du BP initial en fonctionnement.

Il est également possible d'effectuer des virements de crédits entre opérations en investissement. Il est proposé de plafonner ces virements de crédits au maximum, soit à 7,5 % du montant du BP initial en investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité et 3 abstentions (Véronique BOUCHARD, Olivier CHAMBE et Elvine LEON) :

- **DE VOTER** le budget 2025 de la commune tel que présenté, avec l'équilibre financier proposé ci-dessus ;
- **DE FIXER** le montant maximum de virements de crédits en fonctionnement entre chapitres à 7,5%, hors chapitre 012 ;
- **DE FIXER** le montant maximum de virements de crédits en investissement entre opérations à 7,5%.

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Sandra LEZIN

